

Le 17 décembre 2025

Déclaration publique d'intérêts

Je soussigné **Marc VEILLY**, Dr Vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre sous le numéro **8817**, en région Centre Val de Loire,

Membre du Conseil national de l'Ordre des Vétérinaires en tant que Secrétaire général.

M'engage par la présente à déclarer tout lien direct ou indirect avec les associations, syndicats, organismes, entreprises ou établissements dont les activités entrent dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires :

Implication en tant que dirigeant ou membre du conseil d'administration d'un laboratoire pharmaceutique, d'une société ou d'un organisme dont les activités entrent dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **administrateur béénnvole de l'ACV (Association centrale d'entraide vétérinaire)**

Implication en tant que salarié d'un laboratoire pharmaceutique, d'une société ou d'un organisme dont les activités entrent dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **NON**

Implication en tant qu'intervenant régulier ou ponctuel, à titre onéreux ou gratuit, dans un domaine relevant du champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **NON**

Implication en tant que détenteur d'intérêts financiers d'un laboratoire pharmaceutique, d'une entreprise, d'une société ou d'un organisme entrant dans le domaine de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **NON**

Proches : salariés et/ou ayant des intérêts financiers dans une structure entrant dans le champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **NON**

Implication dans une structure syndicale intervenant dans des domaines relevant du champ de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **NON**

Implication dans une structure politique intervenant dans les domaines de compétence de l'Ordre des vétérinaires : **NON**

Je m'engage à me déporter dans le cadre de mon mandat ordinal si j'estime que j'ai des liens d'intérêts susceptibles d'être considérés comme pouvant porter atteinte à mon indépendance.

Je m'engage à communiquer tout événement susceptible de modifier la présente déclaration au plus tard dans le mois qui suivra cet événement.

Marc VEILLY
